

## LES SPECIFICITES DE L'ECOLE

### Le tablier et les chaussons

Le choix de l'école de faire porter aux enfants un tablier et des chaussons est tiré de la philosophie de Maria Montessori. Dès l'ouverture de notre établissement, Emilie Brandt a intégré le concept推崇é par sa consœur à encourager les enfants à développer un sens de l'autonomie et de la responsabilité envers eux-mêmes, les autres et leur environnement. Le tablier est une manière de prendre soin de leurs vêtements et de ne pas les tacher lors des diverses activités de la journée. Le tablier permet également de masquer les différentes marques des vêtements et estomper les différences.

Les chaussons ont deux objectifs, celui de prendre soin de leur environnement et de respecter le travail des personnes qui gèrent le ménage. Ils sont aussi une manière de se sentir plus à l'aise, un peu comme à la maison.

### La relation enfants/adultes

L'équipe éducative forge la qualité de l'enseignement sur une concertation régulière et fréquente, afin d'assurer aux enfants une scolarité égale et harmonieuse sur l'ensemble de chaque cycle.

Le respect mutuel entre l'enfant et l'adulte constitue une base indispensable pour que l'enfant vienne à l'école en toute confiance. Il est important que l'enfant sache qu'il est entendu.

A l'école, tous les enfants tutoient les adultes et chacun s'appelle par son prénom.

### La discipline Positive

Introduite à Emilie Brandt en 2013, notre école fut la première en France à former l'ensemble de son équipe (enseignants et non enseignants).

Basée sur les principes de bienveillance et fermeté, cette « philosophie » permet de développer les compétences psychosociales des petits et des grands. A l'école, au-delà d'une attitude, de nombreux outils font désormais partie de la vie courante (TEC Temps d'Echange en Classe, roue des choix, recherche de solutions...).

Des conférences sont régulièrement proposées en début d'année pour les parents.

### Le Gouvernement des élèves

Depuis 1988, les élections présidentielles sont organisées dans l'école, calées sur le calendrier national français. Depuis 2017, le Gouvernement des élèves fait partie intégrante de la vie de notre école. Il est composé d'une vingtaine d'élèves du CP au CM2. Le Conseil des Ministres se réunit tous les 15 jours. Les enfants prennent plaisir à proposer des projets et travailler pour les mener à bien. Ils expérimentent la vie démocratique, comprennent que chaque voix compte et que, si jeunes soient-ils, ils sont capables d'agir sur leur environnement.

## **Le rendez-vous des délégués**

Le rôle du délégué est de représenter sa classe. Les délégués (2 par classe) sont élus tout au long de l'année afin que tous les enfants puissent prendre une part active dans la vie de l'école.

Toutes les deux semaines, les délégués se retrouvent pour aborder les problèmes vus au sein de la classe et de l'école, confronter leurs avis et proposer également des solutions, voter des décisions.

## **Classes de découvertes, sorties scolaires et ateliers**

Les sorties, tout comme les classes de découvertes ou encore les ateliers, font partie intégrante de notre pédagogie. Ces activités sont obligatoires.

Toutes les classes du jardin d'enfants au CM2 participent à des sorties scolaires et des ateliers pédagogiques tout au long de l'année. Pour des questions de sécurité, l'accompagnement de parents est demandé lors des sorties extérieures.

A partir de la grande section de maternelle, les enfants partent en classe de découvertes. Ce séjour est préparé en classe en amont. Il s'agit d'un projet à part entière qui fait l'objet d'un travail tout au long de l'année avec un rendu devant les parents sous forme de conférence ou d'exposition.

## **Les exposés**

Dès leur première année à l'école, nos élèves se familiarisent avec le fait d'exposer à leurs camarades des objets ou des sujets qui leurs tiennent à cœur. Au fil des ans ils gagnent en assurance. Cet exercice demande de faire appel à de multiples compétences.

En maternelle, l'apprentissage vient petit à petit. On propose aux enfants d'apporter quelque chose et de le présenter, puis de voir plus grand en créant des panneaux pour parler d'un sujet de leur choix. Aucun enfant n'est contraint, c'est par la mise en confiance de l'enfant, puis du groupe qui favorise une ambiance où les élèves se sentent suffisamment en sécurité pour se lancer face à leurs camarades et aux adultes de la classe.

## **Leçons**

Dès le CP, votre enfant peut avoir des leçons à revoir, ou des recherches à effectuer.

En revanche, il n'y a pas de devoirs (exercices à faire à la maison).

## **Les anniversaires**

Chaque enseignante décide de quelle manière les anniversaires des enfants sont célébrés dans la classe. Cette pratique est généralement réservée aux classes des plus jeunes. En début d'année, lors de la réunion de parents, l'enseignante vous informe de sa pratique (fête des anniversaires du mois ou le jour même...).

En revanche, certaines règles émanent de l'école et non de l'enseignant. Ces règles peuvent être amenées à évoluer en fonction du protocole sanitaire ou d'un choix de la Direction.

Pour rappel :

- La célébration du ou des anniversaires est un petit temps de pause pris sur la journée de classe
- Les gâteaux maison sont autorisés

- Les gâteaux avec de la crème sont proscrits
- Si vous souhaitez apporter des bonbons, sachez que les sucettes sont interdites
- Un paquet de bonbons pour la classe est amplement suffisant
- Les boissons gazeuses sont proscrites
- Les cadeaux individuels à distribuer à toute la classe ne sont pas autorisés

Pour les anniversaires organisés à la maison, les invitations sont à distribuer en dehors de l'école.

### **La fête des parents**

A l'école, nous ne portons pas d'attention particulière à la fête des mères ou la fête des pères. En revanche, les enfants préparent un cadeau pour fêter les parents dont la date est décidée chaque année par les enseignants

### **La place des parents à l'école**

En Ecole Nouvelle, nous apprécions que les parents puissent jouer un rôle dans la vie de l'école.

Chaque classe a deux parents référents ; un parent qui gère les accompagnements pour les sorties et le second pour diffuser les informations aux parents des classes.

Nous demandons à chaque famille d'apporter son aide, une fois par an au moins, pour accompagner les enfants lors des sorties, des séances de sport (classes de GS, CP, CE1 et CE2) ou pour venir parler de son métier ou de sa passion à la demande de l'équipe éducative.

Il peut aussi arriver que nous ayons besoin d'une aide ponctuelle pour les cantines et les récréations, afin de pallier une absence.

Le spectacle d'école, qui est créé tous les 3 ans, est aussi un projet pour lequel les parents peuvent être sollicités (création de costumes, de décors, maquillage le jour J, transport des décors...).

Sans l'aide des parents, des projets peuvent être annulés.

### **APE - Association des Parents d'Elèves**

Il existe une association de parents (autonome) dont vous devenez membre d'office en inscrivant votre enfant.

L'association se réunit 4 à 5 fois par an afin d'échanger avec la Direction de l'école et informer la communauté des parents des projets qui sont mis en place à Emilie Brandt. Ces informations sont diffusées via le compte-rendu des réunions envoyé par les parents référents.

L'APE organise également des conférences sur divers sujets (Discipline Positive, les écrans, manger équilibré en famille...).

Chaque année, 3 à 4 matinées bricolage sont planifiées afin d'aider l'école pour de petites réparations, pour fabriquer du matériel scolaire, ranger la bibliothèque...

Nous recherchons chaque année des parents afin d'animer la bibliothèque une fois par semaine de 16h30 à 17h15.

Enfin, l'association est en charge d'organiser la fête de l'école en fin d'année scolaire.

## L'Association de Gestion

Elle est composée d'anciens parents de l'école. Son rôle est de s'assurer de la bonne gestion financière et organisationnelle de l'école.

## L'ANEN - Association Nationale pour le développement de l'Education Nouvelle

Notre école est affiliée à l'ANEN. Notre cotisation annuelle représente 5€ par enfant (qui est comprise dans nos frais de scolarité).

L'ANEN regroupe des écoles et des établissements pratiquant des pédagogies actives, afin de faciliter leurs échanges et de faire connaître leurs travaux.

En tant que parents, vous pouvez adhérer pour participer aux activités proposées par l'association.

<https://anen.fr/>

Pour suivre les actualités de l'école



<https://www.facebook.com/EcoleNouvelleEmilieBrandt>

Inscrivez-vous à la newsletter réservée aux familles : <http://eepurl.com/huGN81>

[www.emiliebrandt.fr](http://www.emiliebrandt.fr)